

	Suisse	Etranger
Trois mois	Fr. 4 —	Fr. 7 —
Six mois	» 6 50	» 13 —
Un an	» 12 —	» 25 —

Un numéro du journal : 5 centimes

	annonces	Reclames
Canton, la ligne	15 cent.	50 cent.
Suisse, »	20 »	»
Etranger, »	25 »	»

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.

O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux évêques catholiques.

(BREF DE LÉON XIII A LA LIBERTÉ.)

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

M. V. X.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service de l'Agence télégraphique suisse

Washington, 31 mars

La Commission des affaires étrangères du Sénat a jugé opportun d'attendre le résultat des négociations entre l'Espagne et les Etats-Unis. Ce résultat est attendu prochainement et sera communiqué au Congrès; la situation prendra alors une tournure précise.

La Chambre des représentants a ajourné, pour vice de forme, par 179 voix contre 139, l'ordre du jour en faveur de l'indépendance de Cuba.

M. Mac Kinley, en recevant une députation a déclaré qu'il attendait incessamment des télégrammes très importants de M. Woodford, et qu'il espérait que le Congrès agirait sans précipitation.

Washington, 31 mars.

Les sénateurs qui ont conféré hier avec M. Mac Kinley déclarent que l'Espagne n'est pas disposée à accepter les demandes des Etats-Unis, telles que le Président les maintient.

Des membres de la Chambre des représentants, appartenant aux deux partis, travaillent à assurer une votation sur la question de l'intervention à Cuba. Il existe un fort courant contre le vote d'un crédit pour les Cabanis nécessaires, si une action énergique n'est pas entamée en même temps.

Londres, 31 mars.

Le correspondant de Vienne du Standard apprend que la reine-régente a écrit personnellement, la semaine dernière, à l'empereur d'Autriche et aux autres souverains, y compris le czar, pour leur demander d'user de leur influence à Washington pour amener un règlement pacifique de la question cubaine, sans porter atteinte à l'honneur ou aux intérêts vitaux de l'Espagne.

Au conseil des ministres d'hier, M. Moret, ministre des colonies, a donné lecture de documents sur la situation à Cuba. Il en résulte que les hommes valides qui désirent travailler ont déjà trouvé de l'occupation dans le labour des champs, mais que ceux qui ont perdu leurs instruments de labour ou leur petit capital nécessaire, pour vivre en attendant la récolte, ont besoin de secours organisés administrativement; d'autre part, de nombreux chets de famille ont émigré au Mexique, abandonnant leurs femmes et leurs enfants, dont le sort mérite une profonde sympathie. En conséquence, M. Moret propose l'ouverture d'un crédit de 3 millions, pour permettre au maréchal Blanco d'assurer l'alimentation, faciliter le travail et faire des avances aux travailleurs.

Berne, 31 mars.

Les banques suisses d'émission ont élevé le taux de l'escompte, à partir d'aujourd'hui au 4 1/2 %.

Berne, 31 mars.

Le Conseil fédéral adresse aux Chambres un message sur la garantie de la Confédération à l'emprunt de la Compagnie du Jura-Simplon pour le percement du Simplon. Voici le texte de l'arrêté fédéral proposé à la ratification de l'Assemblée fédérale.

« L'Assemblée fédérale, après avoir pris connaissance du message du Conseil fédéral, décide :

« 1<sup>o</sup> Le Conseil fédéral est autorisé à accorder la garantie de la Confédération pour les intérêts et le remboursement du capital prévu à l'article 2 du contrat intervenu en date du 29 décembre 1897, entre la Compagnie du Jura-Simplon d'une part, et les Banques cantonales de Vaud, Berne, Zurich, Soleure et Neuchâtel d'autre part; contrat approuvé par le Conseil fédéral, sous réserve de la ratification par l'Assemblée fédérale, le 30 décembre 1897, et relatif à un emprunt de 60,000,000 de francs au 3 1/2 % pour l'exécution du percement du Simplon, de Brigue à Iselle, pour autant qu'il aura approuvé les plans et la justification financière de la ligne du Simplon de Brigue à Iselle.

« 2<sup>o</sup> Cet arrêté entre immédiatement en vigueur, vu son caractère d'urgence.

« 3<sup>o</sup> Le Conseil fédéral est chargé de l'application de cet arrêté. »

## La flotte et le Centre

Les débats du Reichstag allemand sur l'augmentation de la flotte ont eu ceci de particulièrement intéressant qu'ils ont mis de nouveau en lumière l'influence considérable de la députation catholique.

En effet, les honneurs de la journée appartiennent au Centre. C'est lui qui a décidé du sort du projet, et c'est à lui que Guillaume II doit le triomphe de ses plans maritimes.

Le Centre est devenu l'arbitre des destinées de l'Empire allemand. Sans lui, le gouvernement impérial est impuissant à réaliser les grandes conceptions de sa politique extérieure. Sans lui, tous les rouages de l'Empire seraient immobilisés.

Quelle récompense le Centre va-t-il recevoir pour cette attitude patriotique? Le moment n'est-il pas venu de donner quelque satisfaction aux catholiques sur le terrain religieux? Ne doit-on pas leur faire oublier les traitements odieux dont ils ont été les victimes pendant la période du Kulturkampf? Car toutes les injustices ne sont pas encore réparées. Toutes les plaies ne sont pas cicatrisées.

Mais la simple éventualité d'une politique plus juste envers les catholiques a jeté l'inquiétude dans les milieux libéraux. La National Zeitung, de Berlin, organe de ces nationaux-libéraux qui ont, jadis, appuyé avec tant de servilité la politique kulturkampiste du chancelier de fer, voudrait aujourd'hui démontrer que le gouvernement n'est tenu à aucune reconnaissance envers le Centre.

Rien de plus curieux à lire, sous ce rapport, que certains journaux suisses. La N. Gazette de Zurich, par exemple, ne parvient pas à dissimuler le dépit que lui cause la supériorité parlementaire du parti catholique allemand. Elle s'inquiète de l'avenir de « l'Eglise évangélique », comme si le protestantisme ne pouvait vivre qu'en persécutant le catholicisme. Son correspondant berlinois reconnaît que, d'après les lois de la logique politique, l'attitude du Centre mérite quelques compensations dans le domaine des libertés religieuses; mais alors viendra un temps où le protestantisme n'aura plus d'espoir que dans les convictions « évangéliques » de l'empereur. En d'autres termes, la main forte du pouvoir civil est la dernière ressource des disciples de Luther. Le simple équilibre des libertés ne suffit pas à tenir debout l'édifice de la Réformation.

Veut-on connaître les raisons qui ont déterminé la majorité du Centre à se séparer, en cette circonstance, des partis d'opposition? Serait-il vrai que le Centre a renié son passé? Personne ne pourra mieux nous éclairer à ce sujet que les orateurs catholiques qui ont exposé, au Reichstag, les raisons de leur conduite.

Nous citerons de préférence les paroles d'un député bavarois bien connu à Fribourg, où il présida, l'an dernier, avec tant de distinction et de tact, le Congrès international des savants catholiques.

Voici comment M. le baron D<sup>r</sup> de Hertling, professeur à l'Université de Munich, a justifié l'attitude de la majorité du Centre :

La majorité de mes amis politiques ne s'est décidée, je puis le dire, qu'après de longues et mûres délibérations, à donner son adhésion au présent projet de loi. Nous devons déclarer, toutefois, qu'il ne s'agit pas ici d'un changement de front dans la politique du Centre; nous ne faisons que tenir compte des circonstances nouvelles où nous nous trouvons. Est-ce que la situation du Centre dans cette Chambre n'est pas différente elle-même de celle d'autrefois? Lorsque le nouvel Empire allemand surgit, à la suite de la guerre de 1870, une certaine politique, que la postérité jugera difficilement de la même manière que ses panégyristes de

l'époque, apporta au jeune Empire le Kulturkampf, comme don de joyeux avènement. Alors apparut le Centre, qui fut un parti organisé pour la défense.

Nous ne croyons pas avoir réalisé entièrement l'objectif de nos efforts et de nos combats. Au contraire, il est toute une série de vœux et de revendications dont nous attendons encore aujourd'hui, en vain, l'accomplissement. Mais, d'un autre côté, nous pouvons reconnaître que, si le vieil esprit du Kulturkampf s'agitait encore et là dans les réunions et dans la presse, il a disparu, Dieu merci, des régions dominantes.

Les circonstances qui ont suscité, à l'origine, le groupement du Centre, ne sont pas les seules qui aient changé. D'autres constellations se sont formées aussi dans cette Chambre. Ce n'est pas notre faute, si les grands partis qui, autrefois, régnaient en maîtres presque incontestés dans le Parlement de l'Empire, ont fait place à d'autres partis, et si, aujourd'hui, le Centre est l'arbitre de la situation, même lorsqu'il s'agit de grandes questions nationales. Mais, puisque les choses ont pris cette tournure, nous ne cachons pas que nous avons la pleine et entière conscience de notre responsabilité.

Déjà précédemment, au temps même où le Centre était un parti d'opposition énergique, nous avons toujours déclaré que nous accorderions ce qui est nécessaire, et nous avons été constamment fidèles à cette ligne de conduite. Ainsi, alors même que les contrastes politiques étaient peut-être plus accentués qu'ils ne le sont aujourd'hui, le Centre s'est montré en tout temps disposé à consentir à ce qu'exigeait la défense nationale.

Et maintenant, que la situation générale et les conditions politiques de notre patrie se sont transformées, maintenant que les groupements de cette Chambre se sont modifiés au point d'accroître et même de tripler notre responsabilité dans les questions nationales, nous ne nous demandons plus : Cui bono? Mais nous faisons ce que nous avons reconnu pour notre devoir. (Vifs applaudissements sur les bancs du Centre.)

Passant à la question elle-même, c'est-à-dire au projet d'augmentation de la flotte, M. le baron D<sup>r</sup> de Hertling a invoqué les considérations suivantes, qui nous donnent des aperçus intéressants sur la politique économique de l'Allemagne :

La situation de l'Empire, en ce qui concerne principalement son commerce, a subi, ces dernières années, de profondes modifications. Depuis 1880, le commerce allemand a pris un essor immense; il s'est accru du 33 1/2 % pendant la période de 1880 à 1896, tandis que la population, dans le même espace de temps, ne s'est augmentée que du 17 %. Même avec notre flotte actuelle, nous occupons la seconde place dans le mouvement commercial du monde.

Ce sont là de grands faits devant lesquels nous pouvons difficilement nous esquivier à l'aide de considérations doctrinaires. Et ce n'est point par un pur hasard, sans doute, que ce magnifique essor de notre commerce date de 1880, c'est-à-dire précisément de l'époque où a été inaugurée la nouvelle politique douanière que mes amis politiques ont contribué d'une manière si décisive à faire prévaloir.

Or, le commerce du monde, où l'Allemagne tient, présentement, la seconde place, se compose au 80 % du commerce maritime. Ce commerce maritime est de la plus haute importance pour l'importation des denrées et objets de consommation que nous ne produisons pas nous-mêmes, ou que nous ne produisons qu'incomplètement. Il régit aussi sur l'importation des matières premières. L'industrie textile, à elle seule, qui occupe plus d'un million de personnes, s'approvisionne par le commerce maritime, des neuf dixièmes des matières premières dont elle a besoin. Une foule d'autres industries sont tributaires de l'industrie textile, et je crois ne pas exagérer en disant que cette importation des matières premières au profit de l'industrie textile fait vivre deux millions de personnes, peut-être quatre en comptant leurs familles.

En présence de cet énorme accroissement de l'importance du commerce maritime, ne devons-nous pas nous demander si notre flotte de guerre a suivi une ascension parallèle. Il est évident que nous ne maintiendrons notre position sur le marché du monde, que si nous sommes en état d'opposer aux autres nations une force maritime qui puisse marcher de pair avec la leur.

A une époque où toutes les puissances, dans une poussée immense, travaillent à l'envi à conquérir de nouveaux débouchés, l'Allemagne, qui doit compter avec un excédent de population de 600,000 âmes par an, se voit contrainte de chercher, elle aussi, un marché pour son commerce et un dérivatif pour l'activité de ses habitants. Or, cela n'est possible qu'avec une marine de guerre capable de tenir tête à celle des autres nations.

Mais il va sans dire que, si nous voulons une flotte puissante, ce n'est pas pour nous lancer

dans des guerres d'aventures, ce n'est pas pour livrer, en haute mer, de grandes batailles navales; c'est plutôt pour donner à notre commerce un solide contrefort.

Ce discours a fait une impression si considérable que divers journaux libéraux ont cru pouvoir pronostiquer la prochaine entrée de M. le D<sup>r</sup> de Hertling au ministère. Le Centre devient un parti de gouvernement.

## CHRONIQUE FÉDÉRALE

Berne, le 30 mars.

Les camions au peuple suisse! Nationaliser les entreprises de camionnage, faire de l'Etat un commissionnaire, voilà le dernier cri du jour.

Cette idée, comme beaucoup d'autres, nous vient d'Allemagne. Un économiste d'outre-Rhin, M. Weichs-Glon, constate, après Mange, que les commissionnaires allemands ont réalisé, en 1888, un bénéfice de 6,630,000 marks. Aujourd'hui, la profession de camionneur doit être bien plus lucrative encore, le trafic et le commerce se développant de jour en jour davantage.

Pourquoi laisserait-on ce bénéfice à l'industrie privée? Dès qu'un service public est productif, ne doit-il pas retourner à la communauté?

Nous ne voyons pas trop ce qu'on pourra opposer à cette revendication le jour où un député socialiste s'avisera de poser la question aux Chambres ou au peuple.

Le camionnage est une annexe du trafic des chemins de fer. Les wagons des entreprises de commission et d'expédition circulent avec autant de régularité que les trains et les postes. Donc, par la force des choses et la logique fatale des principes à la mode, les camionneurs sont irrémédiablement condamnés, tôt ou tard, à être absorbés par une loi fédérale qui les nationalisera...

Les camions au peuple suisse! Il y a d'autant plus d'ironie dans cette nouvelle revendication étatiste que le roi des camionneurs suisses, M. le conseiller national Hirter, a été le plus fervent partisan et le plus zélé propagandiste de la nationalisation des chemins de fer.

C'est une curieuse figure à analyser que celle de M. Hirter.

Le grand commissionnaire bernois se trouve être en même temps l'héritier politique des Stämpfli et des Marti. Il porte légèrement sur ses épaules le poids de cette double gloire, et, cependant, ce ne serait pas trop de tous ses camions pour traîner ce lourd héritage.

Au physique, M. Hirter n'a aucune ressemblance avec ses augustes protagonistes de l'Eidgenössischer Staatsgedanke. Grand, élancé, blond, traits fins, physionomie plutôt douce qu'altière, rien ne le rapproche, extérieurement, des deux hommes d'Etat dont il a assumé la succession. Il n'a ni leur allure dominatrice, ni leur ton impérieux, ni l'envergure de parole et d'idées qui a mis le sceptre entre les mains de Stämpfli et Marti. C'est un bon commerçant, un habile et fécond orateur, sans prétensions, n'ayant pas l'air d'aspérer à la dictature politique, et cependant partout au premier rang, dès qu'il s'agit de conduire une assemblée et de pérorer devant les foules. Sa stature élevée le fait aisément reconnaître à la tête des cortèges populaires, malgré la simplicité de sa coiffure qui ne va presque jamais au delà du chapeau mou. En somme, figure assez sympathique, bien que se produisant outre mesure dans toutes les besognes centralisatrices.

Banque d'Etat de la Confédération, chemins de fer fédéraux, M. Hirter a fait ses armes sur ces deux terrains, avec un égal succès. Déploiera-t-il autant de



zèle lorsque viendra le tour du camionnage fédéral ?

On a beau dire ; il y a quelque chose de changé en Suisse. On sont les hommes qui ont fait tant de bruit sur la scène fédérale pendant les agitations de la Revision et du Kulturkampf ? Ceux qui sont morts sont oubliés, et ceux qui vivent encore sont comme s'ils étaient morts.

Qui donc pensait, par exemple, au Dr Simon Kaiser, décédé l'autre jour à Locarno ? Il a fallu qu'il mourût pour qu'on sût qu'il n'avait pas cessé d'être du nombre des vivants !

Et cependant, si un homme a joué un rôle politique en évidence, c'est bien Simon Kaiser, et s'il y eut jamais aux Chambres une figure caractéristique, ce fut bien la sienne. Qui ne se souvient de cette tête hirsute, de cette voix tranchante et saccadée, de cette tenue qui ne visait jamais à l'élégance, de ce langage beaucoup moins académique que celui de M. Hanotiaux ? C'était un radical de la toute vieille école, cassant les vitres, soufflant le feu de toute la vigueur de ses poumons. A première vue, il avait l'air d'un charbonnier mal peigné, mais, sous cette rude écorce se cachait un juriste de valeur et un financier très consulté.

Né à Biberist, vers 1825, Simon Kaiser fit, en Allemagne, des études de droit très sérieuses ; il les compléta aux Universités de Paris et de Genève. Malheureusement, avec son bagage de science, il rapporta une sorte de nihilisme religieux. Son *Credo* se réduisait au matérialisme le plus grossier. Il avait donc tout ce qu'il fallait pour devenir un tribun radical.

A peine débarqué, il s'établit comme avocat à Soleure, puis accepta un poste au Palais fédéral. De Berne, avec ses amis Gaspard Affolter et Guillaume Vigier, il mena la campagne politique acharnée qui aboutit, en 1856, à la chute de l'ancien régime libéral soleurois. Ceux qu'on appelait les gris firent place aux rouges. On sait comment gouverna le régime Vigier. Pour sa part, Simon Kaiser ne voulut pas faire partie du gouvernement qu'il avait contribué à installer. Mais on trouva vite un poste pour sa dévorante activité. Le nouveau régime avait créé une Banque cantonale mixte ; le bouillant avocat fut placé à la tête de cet établissement financier.

En 1853, Simon Kaiser entra au Conseil national. Il y siégea jusqu'en 1887. C'est surtout pendant les débats révisionnistes qu'il déploya sa rude faconde. Il fut aussi l'un des plus fougueux champions du Kulturkampf et l'un des intronisations du vieux-catholicisme. Dans sa ferveur, il reprochait au Conseil fédéral d'avoir la « diarrhée diplomatique ». Cela donne une idée de son genre d'éloquence.

Mais, comme le dit un écrivain du jour, le cœur de l'homme ne peut garder longtemps le dépôt de la haine. « Voyez combien l'oubli vient vite aux générations et à quelle profondeur s'ensevelissent rapidement dans le passé les événements réputés, par les contemporains, terribles, durables, et qu'on croyait devoir retrouver permanents dans la conscience vengeresse de la postérité. »

A partir de 1886, une série de coups de foudre tombent sur la tête de l'ancien Kulturkämpfer. Il avait été, du reste, l'un des premiers à se retirer de la fumisterie vieille-catholique. La Banque, qu'il avait dirigée avec habileté pendant trente ans, subit des revers inattendus. Simon Kaiser fut poursuivi en responsabilité, et lorsque survint la débâcle de la Caisse hypothécaire, le régime radical dut, pour se sauver, faire des amputations. Une Banque officielle fut créée sur les ruines des deux établissements de crédit qui avaient si mal fini. Il n'y eut pas de place pour Simon Kaiser dans cette nouvelle combinaison. Son étoile avait tellement pâli qu'il perdit encore son mandat au Conseil national, où il avait occupé la présidence deux fois, en 1868 et en 1883.

Dès ce moment, le vieux combattant est à la mer. Sa carrière publique est terminée. Le Conseil fédéral, par un sentiment de pitié honorifique, lui confia quelques travaux et l'investit notamment de la liquidation des distilleries, à la suite de l'adoption du monopole de l'alcool.

Rendu définitivement à la vie privée et à l'isolement, Simon Kaiser a eu le temps de réfléchir, et ses réflexions l'ont amené à juger plus sainement les principes conservateurs. Ses derniers articles

— car il fut toujours un collaborateur assidu de la presse — ont été adressés à des journaux conservateurs et même catholiques, tels que l'*Anzeiger* de Soleure, rédigé aujourd'hui par notre ami Frantz von Matt. Il est l'auteur aussi des études publiées par la *Volkszeitung* de M. Dürrenmatt sur le referendum obligatoire.

Que d'enseignements dans cette fin de l'ancien tribun radical et dans ces vicissitudes de l'histoire politique contemporaine !

LETTRE DE BERNE

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Berne, le 30 mars.

Dernières nouvelles d'Argovie

Il y a quelques semaines, j'exposai ici la situation politique de nos collègues d'Argovie, en raison de la prétention affichée par un de leurs chefs de faire la leçon à toute la vieille Suisse catholique. J'ai pu apprendre que cet exposé a été mal accueilli dans certains endroits ; je ne demande pas autre chose, et je me sens encouragé à continuer. La vérité déplaît toujours quelque part.

A la dernière session, M. Nietlisbach, conseiller national catholique, a été nommé président du Grand Conseil ; il paraît que cet honneur n'avait pas échoué à un représentant de la minorité catholique depuis un très grand d'années. Je connais M. Nietlisbach, c'est un homme honnête et loyal ; ce n'est pas un ambitieux, et il ne vend pas ses convictions pour des places ou pour des honneurs. On peut donc le féliciter de son élévation. Mais il me semble que les minorités conservatrices, dans les cantons protestants, n'ont aucune raison pour attribuer à de telles nominations une importance qu'elles n'ont pas. Et en Argovie encore moins qu'ailleurs, car les horions que les catholiques argoviens reçurent au moment même de l'élection de M. Nietlisbach étaient autrement sérieux que la très modeste concession personnelle qu'ils avaient obtenue.

Il y a quelques mois, on me fit voir, à Berne, une tête que je n'oublierai jamais ; même si je ne la revois plus en ce monde, je suis sûr de la reconnaître le jour du dernier jugement. Cette tête est portée par le directeur de l'instruction publique du canton d'Argovie. Il est impossible de se figurer une tête de fanatique haineux, froid, ne manquant ni de finesse, ni d'intelligence, comparable à celle de M. Kappeli, directeur de l'instruction publique d'Argovie. Les circonstances et la scène font seules défaut à cet homme pour donner toute sa mesure, c'est un égaré dans notre siècle. Il appartient à l'époque où l'Etat commandait en maître souverain sur les consciences ; il eut été, alors, le chef de la République genevoise rêvé par Calvin.

Les jeunes gens de la partie catholique d'Argovie, qui se voient aux études, fréquentent de préférence les Collèges d'Einsiedeln, de Schwyz, de Lucerne, de Sarnen, etc., en un mot, les Collèges catholiques ; cela se comprend. Est-ce qu'il y a rien à faire contre une telle situation, à dû se demander M. Kappeli ? Enfin, il a trouvé un moyen d'entraver cette fréquentation des Collèges catholiques. L'examen de maturité est de rigueur, en Argovie, pour les étudiants en théologie, en droit et en médecine. Quoi de plus simple donc, que de prescrire que les examens subis à l'Ecole cantonale d'Aarau seraient seuls reconnus par l'Etat !

Pour les étudiants en médecine, il y a bien une petite difficulté, que M. Kappeli n'a pas pu surmonter. Ces examens sont réglés par une ordonnance fédérale, et, comme le Conseil fédéral reconnaît les examens d'Einsiedeln, Schwyz, Sarnen, sans parler de ceux des Collèges cantonaux de Lucerne, de Fribourg, du Valais, etc., M. Kappeli a dû se contenter de faire valoir ses instincts de sectaire à l'égard des étudiants en théologie et en droit. Ceux-ci doivent subir leurs examens à Aarau. Il n'est pas difficile de prévoir les conséquences d'une telle ordonnance. Ceux qui se présenteront seulement à la fin de l'année, à l'Ecole cantonale, pour subir leurs examens, seront rares. La grande majorité sera forcée de passer une année, deux, ou même plus à l'Ecole cantonale, laquelle, il n'est pas besoin de le dire, est une école protestante. Les jeunes théologiens et les étudiants en droit doivent précisément passer à l'Ecole cantonale les années qu'ils auraient consacrées, dans un Collège catholique, aux études philosophiques.

Voilà le résultat de l'ordonnance du Conseil d'éducation d'Argovie. C'est une mesure haineuse et grossière, c'est une injure à l'adresse de tous les cantons.

Pour frapper les Collèges catholiques, on a dû aussi mettre au ban les Ecoles cantonales des cantons radicaux ou protestants. Même au plus fort du Kulturkampf, on ne prenait pas de telles mesures. Berné, par exemple, a toujours reconnu les examens du Collège Saint-Michel. Et dire que de tels fanatiques, et les journaux qui les soutien-

nent vous parlent toute l'année de libre examen, de liberté de la science !

La mesure inique de M. Kappeli a provoqué beaucoup d'indignation parmi les catholiques argoviens. Mais il est plus que probable qu'ils en resteront là. Depuis que la politique « à vaste horizon » a cours chez les catholiques argoviens, ils sont tellement habitués à se faire, quand on les frappe, que ce n'est pas encore la décision cynique du Conseil d'éducation qui les secouera de leur sommeil. D'ailleurs, pour arriver à quelque chose, il faudrait qu'ils changent entièrement l'orientation politique qu'ils suivent depuis douze ans, et qu'ils rompent avant tout avec cette conception politique stupide qui veut faire du représentant de la minorité au Conseil d'Etat le chef de l'opposition.

Les journaux font beaucoup de bruit, autour du cercueil d'un ancien homme politique que les jeunes générations ne connaissent plus. Il y a onze ans qu'il avait quitté le Conseil national, où il a siégé pendant trente ans ; deux fois il avait été appelé à diriger les travaux du Conseil. Il a été rapporteur de la grande Commission pour la Constitution de 1874, qui nous régit encore. C'était une autorité en matière de douanes ; il a donc occupé, en son temps, une grande place aux Chambres fédérales. Cela, il l'avait mérité, car M. Simon Kaiser, de Soleure, était un député actif, laborieux, chose rare. Comme il s'occupait activement des questions d'administration et des finances, il acquit tout naturellement une grande influence là où ces choses sont les moins connues et étudiées : c'est-à-dire au Conseil national. Cet honneur rendu à son activité, ajoutons encore que le défunt, comme tous les gens qui travaillent, d'ailleurs, avait gardé pour soi-même une grande indépendance. Souvent, il ne ménageait pas de dures vérités ni à ses amis, ni au Conseil fédéral. Voilà tout le bien qu'il y a à dire de l'homme public. Mais on pourrait en dire beaucoup plus de mal. M. Simon Kaiser fut un politicien haineux, sans conscience ni scrupules envers les catholiques.

Ce fut l'un des grands chefs du Kulturkampf, d'autant plus coupable, qu'il se servait du Kulturkampf pour des buts politiques. Il a été mêlé de près à cette triste farce du vieux catholicisme, et, là aussi, il était plus coupable que d'autres, qui s'en mêlèrent pour fanatisme religieux. Lui, Simon Kaiser, s'en mêla pour des raisons politiques ou pour donner libre cours à la haine cynique, qu'il éprouvait contre le catholicisme. C'est lui qui, un jour, compara, en séance du Grand Conseil de Soleure, l'Eglise à une grande fromagerie. Plus tard, il dut, lui-même, quitter sa propre fromagerie, où il était très à son aise : la direction de la Banque de Soleure. Sur ses vieux jours, M. Kaiser aimait à tirer sur ses anciens amis politiques. Ainsi, il fit campagne pour l'initiative douanière.

Avec lui disparaît l'un des hommes néfastes du Kulturkampf, qui ont fait beaucoup de mal à leur pays.

LETTRE DE GENÈVE

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Genève, le 29 mars.

La presse genevoise. — Elections municipales.

La prochaine apparition du nouveau journal conservateur *La Suisse* est l'objet, actuellement, de toutes les conversations entre gens de plume, à Genève. Ce sera pour le 1<sup>er</sup> mai : les directeurs du nouvel organe veulent pouvoir prendre part à la campagne qui va s'ouvrir en vue des élections municipales.

On dit déjà beaucoup de bien de ce nouveau venu, et de ses rédacteurs, dont les deux principaux sont MM. Paul Pictet et Gaspard Vallette. M. Paul Pictet, qui prend le titre de directeur, n'a pas besoin d'être présenté aux lecteurs de la *Liberté* : ancien correspondant du *Journal de Genève* à Berne, secrétaire général de l'Exposition nationale, président de la journée fribourgeoise, il a fait ses preuves. C'est un esprit ouvert, précis, administrateur de talent, qui sait ce qu'il veut, et où il va. Comme il est aussi clairvoyant qu'intelligent, il ne doit pas se dissimuler que son entreprise — à laquelle il s'est voué corps et âme — lui a suscité des adversaires à droite et à gauche.

À droite — à l'extrême-droite peut-être, — parce qu'on ne s'explique pas son impatience : sa place, dit-on, était toute marquée au *Journal de Genève*, organe qui, après tout, représente, et représentera toujours l'opinion de l'immense majorité du parti démocratique genevois. — À ce reproche, les amis de M. Pictet répondent qu'il n'est pas interdit à un jeune homme de sa valeur d'aspirer, peut-être avant le temps, à jouer un rôle un peu plus en vue, qu'il est tout naturel qu'il cherche à voler de ses propres ailes, et que son ambition est parfaitement légitime.

Autre grief : on prétend, à tort ou à raison, que la création d'un second organe

conservateur va produire une scission dans le parti. — M. Pictet et ses amis s'en défendent avec énergie, estimant qu'il y a place, au foyer de la famille conservatrice, pour deux frères, poursuivant le même but, par des moyens différents. En réalité, cette dernière manière de voir est partagée par beaucoup : on ne s'expliquerait pas cette grande famille divisée contre elle-même parce qu'un nouveau venu réclamerait aussi sa place au foyer.

En attendant, l'état-major de la *Suisse* est formé. On a déjà fait circuler, entre amis, un échantillon de la première page et l'impression serait plutôt favorable. Pourtant, il y a des gens qui sont un peu perplexes, parce que, tout de suite, le nouveau journal va développer son maximum de force et de puissance : trois éditions par jour, grand format — plus grand que celui des autres quotidiens, — service télégraphique complet, — nombreuses correspondances, tirage de 15 à 20,000 dès le début. Les partisans de ce système sont d'avis qu'il faut tout de suite frapper un grand coup, et que le proverbe « chi va piano va sano » est bien vieux jeu. Ils sont peut-être dans le vrai. Les amis du *Journal de Genève*, qui sont puissants, et disposent d'énormes moyens d'influence, ne se dissimulent pas l'importance de cet événement.

Le vénérable organe s'est décidé enfin à paraître tous les jours — dès le 25 mars, — au risque de mécontenter très fort ses amis de la Société pour l'Observation du dimanche. Il s'efforce aussi de donner une plus grande place à la partie locale, et de réduire un peu le nombre des colonnes qu'il consacrait aux nouvelles de l'étranger.

Puis, il a organisé un service télégraphique spécial ; enfin, il va se mettre dans ses meubles, et fait actuellement construire, rue du général Dufour, un superbe bâtiment où tous ses services seront à l'aise.

Le *Genevois* aussi s'est transformé peu à peu : il a maintenant deux éditions, et il accepte, comme la *Tribune*, des annonces en première page ; ce qui fait qu'à première vue, si les titres ne sont pas très apparents, on ne distingue plus nettement les deux journaux.

Quant à la *Tribune*, toutes ces agitations qui se font autour d'elle paraissent l'émouvoir médiocrement. Elle s'est fait sa place, petit à petit, jour par jour. Si les débuts ont été extrêmement modestes, le présent est brillant et on a l'impression que sa position est imprenable.

Je ne parle du *Courrier* que pour mémoire ; il vit un peu en dehors de la vie des autres journaux, par suite de son caractère nettement religieux ; les relations, de collègue à collègue, sont aussi moins fréquentes, tout en étant parfaitement courtoises, du moins en ce qui concerne ceux des collaborateurs qui ont un caractère professionnel.

Ce qui, jusqu'à présent, paraît le plus certain, c'est que de toutes ces innovations résultera, par la force des choses, une polémique plus active, de part et d'autre.

Il me reste peu de place pour vous parler des prochaines élections municipales, qui auront lieu en mai dans tout le canton. La lutte sera surtout vive en ville, où les radicaux et les socialistes réunis comptent bien remplacer la majorité conservatrice actuelle. Nous verrons. Les socialistes voudraient avoir un gage, et il faudra bien leur laisser un siège au conseil administratif, qui est une présidence de commune à cinq têtes. Les radicaux désireront, sans doute, y posséder la majorité pour eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils réclameront, peut-être, trois membres pour leur groupe ; or, ne pourrait donc faire qu'une seule concession au parti adverse. Cette concession, dans les circonstances actuelles, ne pourrait être faite que sur le nom de l'honorable M. Turretti, auquel on voudra, sans doute, laisser la responsabilité de mener à bonne fin les grosses entreprises industrielles qu'il a commencées et poursuivies avec tant de bonheur.

Quoi qu'il en soit, il y aura des changements dans la composition de notre *Edilité* : deux membres sur cinq, MM. Balland (radical-fazyste) et Dupond (radical-libéral) ne se représenteront certainement pas.

Ephémérides des événements

ARRIVÉS À FRIBOURG EN AVRIL 1793

Du 1<sup>er</sup> avril. — La Chambre administrative, installée dans la salle de l'ancien Conseil des Deux-Cents, s'occupe des réclamations de l'ex-bailly de Gruyères, Albert Müller. L'assemblée provisoire de Lausanne a placé ses biens sous séquestre. Il demande la levée et la restitution de ses deux chevaux, enlevés par les patriotes. Les chevaux ont dû traîner le canon par monts et par vaux.

Avant d'accueillir sa réclamation, on décide d'en référer aux Comités de Broc, Bulle et Gruyères.



On délègue les citoyens d'Affry, Féguely et Lanther, au général Schauenbourg pour obtenir quelque allègement aux nombreuses réquisitions qui se succèdent dans une mesure effrayante. Les délégués reviennent bredouille; les réquisitions continuent; on emploiera la force, si besoin est.

On s'occupe des menées de Schauenbourg et du commissaire de la République française, qui travaillent pour détacher l'ancien bailliage de Morat du canton de Fribourg. François Due et le physicien Savary sont députés auprès de Schauenbourg pour conserver le statu quo.

Le commissaire français fait parvenir la liste de nouvelles réquisitions. La Chambre l'adresse aux membres de l'ancien gouvernement, tout en les invitant à faire le nécessaire.

Réquisition de 56 gamelles à la charge des ferblantiers;

Réquisition de 300 couvertures et draps de lit; les blessés de Nenengex sont nombreux et les besoins impérieux.

Les réquisitions tardent; aussi le commandant Michel se fâche et menace de faire usage des baïonnettes.

Un établissement de boucherie est créé pour l'entretien des troupes françaises.

De nouvelles réquisitions pleuvent. Lecarlier se montre intraitable. On invite les Comités de Morat, de Payerne, d'Avenches, à se prêter à ces réquisitions et à fournir un état des domaines et des fortunes dans leurs limites.

Le 2 avril. — Les Dames Ursulines demandent à récupérer leur monastère transformé en caserne. Leur demande est rejetée.

On écrit aux Chambres administratives du Léman, de Lucerne et de Soleure, que l'on sent le besoin de fraterniser avec elles.

## CONFÉDÉRATION

**Suisses à l'étranger.** — Les journaux allemands reproduisent le récit des mésaventures tragiques de notre compatriote, M. A. Wurth, des Grisons, assiéger dans son établissement industriel, à Fez, par des Arabes fanatisés et qui n'a dû qu'au dévouement d'une femme, une Juive, d'avoir la vie sauve.

Ces journaux expriment le regret que le Conseil fédéral, qui n'a pas de représentant diplomatique au Maroc, n'ait pas placé les Suisses, comme c'est le cas dans un grand nombre de pays orientaux, sous la protection de la légation d'Allemagne. Ils expriment la certitude que les Suisses du Maroc n'auraient qu'à se louer de cette protection. L'un d'eux, la *Vossische Zeitung*, rappelle à ce propos que la légation d'Allemagne au Maroc a donné déjà des preuves non équivoques d'énergie dans des circonstances analogues où des citoyens allemands étaient en cause.

**Importation d'animaux de boucherie.** — Le Département fédéral de l'Agriculture adresse aux gouvernements cantonaux une circulaire relativement à l'introduction, en Suisse, des boeufs et taureaux de boucherie de provenance italienne. Le Département dit que, d'après le bulletin officiel des maladies contagieuses, l'importation de bétail italien présente encore un certain danger. Nous pouvons donc, conclut la circulaire, nous décider à autoriser l'entrée en Suisse de boeufs et de taureaux de boucherie de provenance italienne qu'à titre provisoire et seulement à destination des cantons qui en feront la demande à notre Département en s'engageant en même temps à observer certaines conditions.

## FAITS DIVERS CANTONAUX

**Influenza.** la désolante et déprimante influenza, sevit avec une intensité remarquable dans le district de Rheinfelden. Cette terrible affection s'attaque aussi bien aux grandes personnes qu'aux enfants, et à Rheinfelden même, il n'y a pas une maison qui ne compte un ou plusieurs malades. Il va sans dire que toutes les écoles sont fermées.

## ÉTRANGER

**LA PERTE DE L'« ARIEL »**  
L'escadre française du Nord, dont les principaux ponts d'attache sont Brest et Cherbourg, a commencé le 23 mars une série de manœuvres navales suivies avec intérêt par les hommes compétents. L'on a vu qu'une interpellation avait même été adressée au ministère par un député, au sujet de ces manœuvres.

Dans la nuit du 28 au 29 mars, des exercices étaient exécutés dans la baie de l'Aberwrack, entre la première et la seconde division de l'escadre du Nord. Un terrible abordage s'est produit entre deux navires de la première division. C'est l'amiral Barrera qui avait prescrit ces exercices et tous les navires avaient masqué leurs faces.

Le croiseur de première classe *Friant*, commandé par le capitaine de vaisseau Melchior, a abordé vers une heure un torpilleur d'escadre, l'*Ariel*, commandé par le lieutenant de vaisseau Benoit.

L'*Ariel*, un superbe torpilleur de haute mer, monté par 23 hommes, a eu sa coque défoncée. Le *Friant* le prit aussitôt à la remorque; mais deux minutes après, l'*Ariel* coula. L'eau envahit soudainement les compartiments; l'équipage sauta à la mer et put être recueilli par les canaux du *Friant*.

Immédiatement après l'accident, le commandant de la première division télégraphia la nouvelle au préfet maritime à Brest. Elle causa une profonde émotion dans les milieux maritimes. Toutes les manœuvres de nuit ont été, depuis lors, supprimées.

L'*Ariel*, qui a été coulé, est un torpilleur de haute mer de 1,000 chevaux, qui a fait ses essais en 1895.

Le *Friant* est un croiseur de 2<sup>me</sup> classe, de 6,000 chevaux, armé de dix canons.

## LE SCANDALE DE PAMIER

Ce scandale, c'est le projet d'érection, en cette ville, d'une statue à Pierre Bayle. Un tel dessein ne pouvait passer sans protestation. Elle vient de se produire avec une autorité particulière, puisque c'est celle de Mgr l'évêque de Pamiers lui-même.

S. G. Mgr Rougerie vient de publier à ce sujet un opuscule qui a pour titre : *Bayle le sceptique et la tolérance à Pamiers en 1898*. Voici comment le savant prêtre expose les raisons qui l'ont amené à l'écrire :

« Le projet d'élever une statue à Pierre Bayle est à l'ordre du jour dans la ville de Pamiers.

» M. le maire en prit l'initiative dans un discours prononcé devant le conseil municipal le 5 novembre 1897 et publié, le 13 du même mois, dans l'*Etoile de l'Artège*.

« Peu après, une conférence publique sur le même sujet fut organisée sous les auspices du conseil municipal et donnée par M. Henri Dulaut, professeur de rhétorique au collège de Pamiers.

« Une troisième conférence, contradictoire aux deux premières, fut donnée le 10 février, mais, restée inédite, elle n'est pas venue à notre connaissance.

La question de la statue de Bayle touche de plus près qu'il ne le semblerait au premier aspect, à l'honneur de la cité, aux sentiments religieux, aux droits et aux libertés d'une partie notable de ses habitants. Aussi avons-nous cru devoir contribuer pour notre part à y porter quelque lumière en relevant des erreurs manifestes et en comblant de regrettables lacunes; mais surtout en rectifiant cette idée de tolérance au nom de laquelle on veut élever une statue au grand sceptique. Car la tolérance à la façon de Bayle n'est autre chose que l'oppression déguisée de ceux qui pensent et de ceux qui croient. »

A l'appui de ces déclarations, Mgr Rougerie, dans son vigoureux écrit, expose d'abord « l'idée que Bayle et ses partisans se font de la tolérance » puis il montre « la méthode de Bayle pour obscurcir la vérité » par les procédés de la polémique la plus déloyale dont se sont ensuite inspirés Voltaire et les encyclopédistes.

Examinant ensuite l'influence antireligieuse et antisociale de Bayle, ses idées sur la Providence et enfin sa morale, Mgr Rougerie est amené à conclure, en toute vérité, que le scepticisme de Bayle est le père intellectuel des laïcistes modernes.

## NOUVELLES DU MATIN

**Encore le Panama.** — La Chambre française a discuté, hier, le rapport de M. Viviani sur l'attitude de la justice dans l'affaire du Panama. Ce rapport conclut à un vote de blâme contre l'ancien procureur général M. Quesnay de Beaupré.

M. Viviani soutient les conclusions de son rapport. Il rappelle que le magistrat visé s'est refusé à venir déposer devant la Commission parlementaire, qu'il a retenu certaines pièces et a laissé les accusés du Panama bénéficier de la prescription.

Il lui reproche, en outre, de n'avoir pas su saisir les papiers du baron de Reinach et d'avoir fait reculer la justice devant l'agent de la corruption parlementaire. (Vifs applaudissements.)

La Chambre ordonne, par 311 voix contre 174, l'affichage du discours Viviani.

Après quelques observations du ministre de la justice, les conclusions du rapport de M. Viviani et celles du rapport général de M. Vallé sur les affaires du Panama sont adoptées à l'unanimité.

A Vienne, les élections municipales auxquelles a procédé hier la première classe électorale, ont donné les résultats

suivants pour l'ensemble des arrondissements de vote de la capitale : 29 allemands-progressistes, 17 chrétiens-sociaux. Les premiers gagnent un siège.

## PETITE CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

**Une collision à Paris.** — A la suite du brouillard, une collision s'est produite, hier matin, sur la ligne de ceinture, près de la station des Batignolles; 4 voyageurs ont été blessés légèrement.

## FRIBOURG

**Une fête paroissiale.** — On nous écrit de Cugy :

Lundi, la paroisse de Cugy a fêté l'arrivée du prêtre qui venait au nom du Seigneur, comme nouveau chef de cette portion du troupeau de Jésus-Christ.

Dès le grand matin, de nombreux jeunes gens étaient occupés à dresser des arcs-de-triomphe et à embellir les abords de l'église et de la cure. L'ornementation de l'église a été faite, avec un goût exquis, par le sacristain et les R<sup>des</sup> Sœurs enseignantes de la localité, qui se sont dévouées pour la circonstance. La jeunesse de Vesin n'a pas voulu rester étrangère à cette belle manifestation religieuse. Un arc-de-triomphe est dressé, par ses soins, à l'entrée du village de Cugy, sur la route qui débouche de la gare.

A 4 1/2 h., tout est prêt à recevoir le nouveau curé de la paroisse; toute la population de Cugy-Vesin est là pour accompagner les enfants, les autorités paroissiales et communales qui se rendent à la gare. Bientôt, le cri strident de la locomotive retentit, les salves y répondent, et la Société de chant, toujours dévouée, entonne un chœur de circonstance. M. le curé descend de wagon, il est accompagné de M. le R<sup>d</sup> doyen de Surpierre, chargé par l'autorité diocésaine de présenter le nouveau prêtre à la paroisse. Un jeune garçon des écoles s'avance alors, et il offre, au jeune prêtre, les vœux des enfants de la paroisse. Bien des larmes coulent alors. M. le curé répond à ce peuple d'enfants par quelques paroles qui gagnent bien vite tous les cœurs.

La procession se met en marche, traverse le village et se dirige vers l'église pour remercier le Très-Haut. L'édifice sacré, déjà envahi par une partie de la population, est insuffisant pour contenir toute cette multitude. Pendant ce temps, le chœur mixte chante un magnifique cantique, les cloches carillonnent, joyeuses, et les salves, rapides et serrées ajoutent encore à la solennité du moment. Arrivé à l'autel, M. Charrière, R<sup>d</sup> doyen, consacre ses premières paroles au souvenir du prêtre zélé que la paroisse a perdu, puis il présente aux paroissiens leur nouveau curé. Dans un beau discours, il rappelle les devoirs de chacun.

Le nouveau pasteur répondit aussitôt par quelques mots sortis du cœur. Il charma son nombreux auditoire, entassé dans l'église et avide d'entendre ses premières paroles.

Cette partie de la fête terminée, un charmant banquet, très bien servi, réunit dans une salle de l'hôtel de la *Croix d'Or*, le conseil paroissial, les conseils communaux de Cugy et de Vesin et les instituteurs, autour du nouveau chef spirituel.

M. Maudy, doyen d'âge du conseil paroissial, présente les vœux des autorités et souhaite la bienvenue, au nom de toute la population, au nouveau curé. En quelques paroles très écoutées, il parla du dévouement du bon prêtre que la paroisse a perdu, puis exprima la joie et l'espérance de la population en recevant son successeur. Il eut un mot aimable pour le rév. doyen.

M. Roulin, instituteur, salua M. le curé au nom du corps enseignant, retraça le rôle du prêtre dans nos paroisses et présenta les pères et les mères de famille, ainsi que la jeunesse au nouveau chef spirituel.

M. le curé Gambon, dans une brillante improvisation, répondit de la manière la plus heureuse. Il remercia de tout son cœur la population de l'enthousiaste manifestation de ce jour et de la belle réception qui venait de lui être faite.

Après le banquet, une question très grave allait être discutée. Il s'agissait de la construction d'une nouvelle église. L'immense concours, attiré par la belle manifestation de ce jour, a fait comprendre aux autorités et à la population tout entière l'insuffisance de l'église actuelle et la nécessité de créer un fonds le plus rapidement possible, pour la construction d'une nouvelle église.

C'est M. Maudy qui prit la parole, au nom du conseil paroissial, pour exposer à l'assemblée cette grande question. Sa parole a été très écoutée. Après avoir entendu plusieurs orateurs sur la manière de procéder pour mener à bien cette grande entreprise, les deux conseils communaux ont décidé, à l'unanimité, de verser, dans le courant de cette année, au fonds de la nouvelle église à construire, la somme de 4,000 fr., dont 4,000 fr. seraient versés par la commune de Cugy et 2,000 fr. par la commune de Vesin.

Ensuite, il a été décidé qu'une délégation du conseil paroissial se présenterait, dans le courant de la présente année, auprès de toutes les familles de la paroisse pour recueillir les souscriptions dont le montant sera versé au fonds de la nouvelle église à construire.

En résumé, fête splendide, beaucoup de joie et surtout un grand désir de la part de toutes les autorités de mener à bien, et le plus promptement possible, la création d'un fonds pour la construction d'une nouvelle église, dans la paroisse de Cugy.

P. R.

**Le Conseil général de Bulle s'est réuni** lundi dernier sous la présidence de M. le syndic Aug. Glasson pour prendre connaissance de la situation financière résultant des comptes de 1897. L'exercice clôture par un excédent de recettes s'élevant à 10,089 fr. La fortune nette de la commune est de 575,000 fr.

M. le député Collaud, délégué aux finances, a développé les divers chapitres de la comptabilité.

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité et sans observation.

Une nouvelle assemblée aura lieu très prochainement pour entendre rapport et propositions sur la question des eaux.

**Décès.** — La mort faucha rapidement ces jours-ci parmi les habitants d'Estavayer. Dimanche dernier, en effet, sont décédés dans cette ville quatre adultes et un enfant. Dans ce nombre se trouvait la doyenne et le cadet des habitants de la cité : M<sup>me</sup> veuve Maître, presque nonagénaire, et l'enfant Delley, âgé d'un jour seulement.

**Flammes vertes.** — Les quelques personnes qui passaient, dimanche soir, sur la route de Trey à Payerne ont été effrayées par d'énormes flammes, de couleur verte, qui s'élevaient dans le bois près de Boulex. Le fait est explicable. Un arbre qui est tombé sur le fil du courant à haute tension a été carbonisé presque entièrement. Ces flammes vertes étaient, sans doute, produites à chaque contact.

**Doctorat.** — M. H. Buombegar, de Saint-Gall, secrétaire au Bureau cantonal de statistique, ensuite de brillants examens à notre Université, a été promu docteur en sciences politiques. Nos chaleureuses félicitations.

**Société de musique de la ville de Fribourg.** — Répétition urgente de l'orchestre le jeudi 31 mars 1898, à 8 3/4 heures du soir au local.

(Communiqué.) LE COMITÉ.

Séance ordinaire, jeudi, 31 mars 1898, à 8 1/2 heures précises du soir, au local ordinaire. Hôtel de l'Austruche, 1<sup>er</sup> étage.

TRACTANDA :  
1<sup>o</sup> Ueber Rathoden Röntgen Strahlen, par M. le Dr Gœckel;  
2<sup>o</sup> Autres petites communications;  
3<sup>o</sup> Divers.

(Communiqué.)

**Eglise de la Visitation**  
Vendredi 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> vendredi du mois  
ARCHICONSÉCRÉTAIRE DE LA GARDE D'HONNEUR  
A 5 heures. Instruction et Bénédiction.  
On rappelle les heures d'adoration pendant la journée.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observatoire de l'École de Perolles, près Fribourg

Altitude 636<sup>m</sup>  
BAROMÈTRE

Mars	25	26	27	28	29	30	31	Mars
725,0								725,0
720,0								720,0
715,0								715,0
710,0								710,0
Moy. 705,0								Moy. 705,0
700,0								700,0
695,0								695,0
690,0								690,0

THERMOMÈTRE C.

Mars	25	26	27	28	29	30	31	Mars
7 h. m.	-1	-2	0	5	-2	4	-2	7 h. m.
1 h. s.	0	2	3	6	5	5	7	1 h. s.
7 h. s.	-2	-1	1	0	3	2		7 h. s.

THERMOMÈTRE MAXIMA ET MINIMA

Maximum	0	3	4	6	5	6	Maximum
Minimum	-4	-2	-1	-4	-3	-4	Minimum

HUMIDITÉ

7 h. m.	80	80	85	75	90	85	90	7 h. m.
1 h. s.	75	60	72	58	65	60	60	1 h. s.
7 h. s.	85	75	70	60	75	75		7 h. s.

PLUIE

16,1

M. SOUSSENS, rédacteur.

Les changements d'adresse, pour être pris en considération, doivent être accompagnés d'un timbre de 20 centimes.

Le meilleur moyen d'apprendre à fond et sans maître la comptabilité commerciale sont les traités de **Roesch**, expert, Zurich. (Nouvelle méthode.) Prospect. et attestations gratuits.)



# Foulards-Soie | fr. 20

jusqu'à 6.55 le mètre dans les couleurs et dessins les plus nouveaux ainsi que **Henneberg-Soie noire, blanche et couleur** à partir de 95 cent. jusqu'à 28 fr. 50 le mètre — en uni, rayé, quadrillé, façonné, damas, etc. (environ 240 qualités et 2,000 nuances et dessins différents).

Damas-Soie à partir de fr. 1.40—22.50	Foulards-soie à partir de fr. 1.20— 6.55
Étoffes en Soie écru	Étoffes de soie, par
par robe „ „ 10.80—77.50	robes de bal „ 95 cts.—22.50

le mètre. Armanes-Soie, Monopoli, Cristalliques, Moire antique, Duchesse, Princesse, Moscovite, Marcellines, Étoffes de Soie pour couvertures piquées et drapeaux, etc., etc., franco à domicile. Échantillons et catalogue par retour. 468

G. Henneberg, Fabrique de Soieries, Zurich.

## L'art de gagner de l'argent sans rien faire

Pour cela, il faut toujours faire ses emplettes dans les magasins qui vendent bon marché; c'est pour cela que je vous recommande de venir faire vos achats dans mon magasin, où l'on vend la meilleure marchandise et le meilleur marché que partout ailleurs. Chapeaux pour dames et hommes, depuis 69 cent., chapeaux pour enfants, rubans, velours, soieries, dentelles, gants, corsets, bas, régattes. — *Pris fixe et au comptant.*

112, Rue de Lausanne, 112

AUX MILLE COULEURS

J. BOGET

### ALPAGE

On louerait quelques bonnes vaches pour alper sur de bonnes montagnes, rière Châtel-Saint-Denis. Pour adresse, Café du Centre, Saint-Légier. 665

### UN JEUNE HOMME

de 17 ans, ayant fait deux ans d'apprentissage dans un bureau de la place, cherche place dans un bureau ou dans une maison de commerce, où il pourrait se perfectionner dans la langue française. Bons certificats à disposition. S'adresser à E. Rynert, Emmenbrücke, près Lucerne. 667

### ON DEMANDE

pour entrer immédiatement, une bonne ouvrière tailleur, ainsi qu'une ou deux apprenties. S'adresser à M<sup>me</sup> A. Rody-Forestier, tailleur, r. de Lausanne, N° 130. H1068F 669

### MODES

J'ai l'honneur d'aviser mon honorable clientèle que j'ai reçu un beau choix de

### CHAPEAUX & FOURNITURES

POUR LA SAISON D'ÉTÉ  
GRAND CHOIX

DE MODÈLES DE PARIS  
dès lundi 18 avril

Se recommander, 668  
Pauline BUSSARD, Grand'Rue, 15

### ON DEMANDE

un contre maître, connaissant la direction des travaux de construction, etc. S'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous H1036F 645

### Société de tir Garmiswy-Guin

Jours de tir obligatoires pour sociétaires et militaires : 3 avril, 17 avril et 1<sup>er</sup> mai. 674 Le Comité.

### TUILES d'Altkirch

chaux, ciments, gypses de travail et à semer, tuyaux de fontaines, briques, drains, etc., chez 445-673

V<sup>o</sup> Jean CHRISTINAZ, cadet, à Fribourg

### AUX MAGASINS RÉUNIS

### Maison Fernand Crombac, Berne

La plus ancienne et la plus importante maison de vente à crédit par abonnement, de la Suisse, à l'avantage de porter à la connaissance de sa clientèle et aux habitants de Fribourg, que ses assortiments dans tous les articles, toilette et ménage, sont au grand complet.

Confections pour hommes et enfants et sur mesure. Confections de dames. Nouveauté pour robes de dames. Cotonnaie, chaussures, chemises, meubles, chars d'enfants, etc., etc.

Les conditions de vente et les échantillons des articles de sa maison de Berne, sont à disposition chez son représentant. 678

E. AUDRIAZ, Grand'Fontaine, 33

### LA FABRIQUE D'ENGRAIS CHIMIQUES

de Fribourg & Renens, à Fribourg

a l'avantage d'aviser le public agricole de la Gruyère en général et ses clients en particulier que son dépôt, en face de la gare, chez

M. Eug. WÄBER, camionneur, à BULLE

est constamment assorti de marchandise fraîche et de toute 1<sup>re</sup> qualité  
498-293 La Direction.

### PIANOS

Location. — Échange  
Vente. — Accordage.  
Magasin de musique et instrum. en tous genres

OTTO KIRCHHOFF

117 rue de Lausanne, à Fribourg

### UN JEUNE HOMME

de bonne famille, pourrait apprendre le métier de sellier et de tapisier sous de bonnes conditions. Il aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande. 659

Entrée de suite, chez  
Joseph Niheler, sellier,  
Linden, CHAM, ct. Zoug.

### A VENDRE

plusieurs chars neufs, sur ressorts pincette et autres.

A la forge, Place Notre-Dame, Fribourg. H1075F 666

### Dépôt Emile Pilloud

AVENUE DE LA GARE

FRIBOURG

Engrais chimiques N° 8 et  
universel de la fabrique  
de Fribourg.

Acide sulfurique.  
Gypse à semer.  
Tuiles à emboîtement, etc.,  
de Zurich et Zellikofen.

### Bâtiment

neuf, très bien construit, avantageusement situé à Bulle, comprenant 2 étages, 2 vastes magasins, buanderie, 2 grandes caves et dépendances, pouvant servir d'atelier ou d'entrepôt, est à vendre.

S'adresser au notaire Pasquier, à Bulle. 675

### On demande une demoiselle de magasin

connaissant les deux langues. Les meilleures références sont exigées. S'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg, à sous H1056F. 656

### MODES

M<sup>me</sup> A. de RÆMY  
166, Place Notre-Dame, 166

### EXPOSITION

des modèles les plus nouveaux p. la saison  
Du mardi 29 mars au vendredi 1<sup>er</sup> avril. H1054F 653

### POUR USINE

La municipalité de Payerne fera vendre en mises publiques

### une chute d'eau

avec terrain attenant, d'une superficie d'env. 9 ares.

Cette propriété, située à 2 min. de la ville, conviendrait pour industrie quelconque. Les mises auront lieu jeudi 7 avril 1893, à 2 heures après midi, à la pinte communale de la Vente, à Payerne. 644 Greffe municipal.

### AUBERGE

très bien située et de bon rapport, à vendre d'une des ppales loc. de la Broye. Affaire sûre. Renseignez chez Nicod, notaire, Granges Payerne. 158

### VITRAUX

SPECIAUX

POUR

ÉGLISES

dans tous les styles, depuis les plus simples aux plus riches. Garantie de longue durée par une exécution propre et soignée. Croquis et échantillons à disposition. Prix très modérés

Kirsch & Fleckner  
PEINTURE SUR VERRE  
FRIBOURG (Suisse)

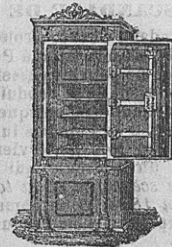
### ON OFFRE A VENDRE

Une belle grande maison, située au centre de la ville d'Estavayer, ayant un rez-de-chaussée pouvant servir de bureau ou magasin, plus 2 étages comprenant six chambres et 2 cuisines, eau dans la maison et un joli jardin derrière avec magnifiquement vue sur le lac et le Jura. Entrée en jouissance dans six mois ou plus tôt si on le désire.

S'adresser à F. Masset, Estavayer-le-Lac. H888F 564

### FORTE COMMISSION

Dans toutes les localités de la Suisse  
DES AGENTS CAPABLES  
sont demandés  
pour la vente d'un article lucratif  
Salaire fixe si la vente marche bien  
Offres, avec indication de l'occupation actuelle, sous chiffres  
H63630 à Haasenstein et Vogler,  
Francfort-s-M. 626-399



FABRIQUE  
DE  
COFFRES-FORTS  
de Ed. GOUGAIN  
SERRURIER



FRIBOURG

Coffres-forts incrochetables, avec les serrures les plus perfectionnées, système « Protector », et rendus absolument incombustibles par l'emploi du Kieselguhr.



### NOUVEAUTÉ

Plaque de sûreté



Pouvant s'appliquer à chaque tiroir, secrétaire, armoire, etc., et les rendant incrochetables.

Cassettes élégantes, boîtes à bijoux en fer, de toutes dimensions, avec différents systèmes de serrures. 622

### Serrurerie d'art et de bâtiments

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

### LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE

DU CANTON DE FRIBOURG

émet continuellement des cédulas avec intérêt annuel 3 1/2 %, placement consenti par le déposant pour une durée de cinq ans et remboursable ensuite moyennant avertissement de six mois. 303-186

Elle cède aussi, sous bonification du rate d'intérêt court, des cédulas de sa série K, en coupures de 500 fr., intérêt à 3 1/2 % l'an, payable par semestre au 15 avril et 15 octobre, remboursables au 15 octobre 1900.

### L. BESSON, au Criblet, FRIBOURG

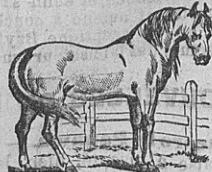
Anthracites supérieurs. Charbon distillé spécial pour repassage (monopole). Coke lavé et criblé. Briquettes extra. Houille sans fumée. Houille de forge. Bois coupé et non coupé. Fagots. Prix très modérés. Service soigné. Téléphone

### LA GARANTIE FÉDÉRALE

Société mutuelle d'assurances

A COTISATIONS FIXES CONTRE

la mortalité des bestiaux



MM. GRAND & Co, négociants, 10, rue des Alpes, à Fribourg, agents principaux de la « Garantie fédérale », avec Direction pour toute la Suisse à Neuchâtel, se recommandent pour la conclusion d'assurances chevaux et bétail auprès de cette bonne et utile Société. Prospectus et statuts gratuitement à disposition. 937 nouveaux sociétaires admis en Suisse en 1897.

Nouvelles conditions générales d'assurance. 457-273

### Vente d'immeubles

Les immeubles provenant de la succession de M<sup>lle</sup> Joséphine Perroud, immeubles avantageusement situés à Châtel-Saint-Denis et consistant en un vaste bâtiment indépendant, deux jardins et deux fonds, seront exposés en vente aux enchères publiques à de très favorables conditions de paiement. Les mises auront lieu à l'Hôtel des XIII Cantons, à Châtel-Saint-Denis, lundi 18 avril courant, à 2 h. après midi.

Pour les propriétaires :  
Alex. Andrey et H. Pasquier, notaires, à Bulle.

### ADOLPHE FISCHER

RUE DE ROMONT, FRIBOURG

Concessionnaire

pour le canton de Fribourg des Bétons armés système Honnebique

Incombustibilité. — Economie. — Rapidité d'exécution.

Prix à forfait. — Etudes gratuites.

Représentant du granit de Pollegio (Tessin). — Prix réduits.